REPUBLIQUE FRANCAISE

DES HAUTES ALPES

NOMBRES DE MEMBRES Afférents Qui ont pris part à la syndical exercice délibération 6 6 6 6

Date	e de la convocation
	16 mai 2022

 ate d'affichage	
16 mai 2022	

Objet de la Délibération

Admission en non-valeur

N° 18.2022

Nombre de voix pour : 6 Nombre de voix contre : 0 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

EXTRAIT DU REGISTRE

Séance du 1^{er} juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le premier juin à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Stéphane FERRIER, Michel GONNET,

Philippe SIONNET, Elodie LEFEBVRE

Excusé: David LE GUEN représenté par Elodie LEFEBVRE

Secrétaire de séance : Stéphane FERRIER

*

La trésorerie de Briançon, a transmis au SIVOM, un état relatif à des produits irrécouvrables qu'il convient d'admettre en non-valeur pour un montant de 43,13€.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Décide d'admettre en non-valeur au budget général les produits irrécouvrables pour un montant de 43,13€.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS



Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20220601-18_2022-DE Reçu le 07/06/2022 Publié le 07/06/2022

SGC BRIANCON



41700 SIVOM DU CANTON DE LA GRAVE-

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 31/12/2023 Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 19/05/2022 1805290117 / 2022

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	30/04/2018	12/06/2022	R-311	1	ALLANDRIEU Celine	127,68	0,60	Produit insuffisant de la vente et absence de renseignements
DIVERS		-						RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	28/07/2015	14/10/2019	R-1613	1	BEAL Pierre Olivier	64,42	2,00	Produit insuffisant de la vente et absence de renseignements
DIVERS PROOF						2		RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0	23/01/2015	26/01/2019	R-56	1	LANDRY Valerie	3,52	3,52	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS 07/06		03/11/2019	R-20313	1	DA SILVA ALVES BERNADETE .	5,27	5,27	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS 2022	18/08/2020	31/05/2025	R-7831	1	LEFEBVRE Bertrand	295,35	3,43	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS 1	09/03/2020	17/11/2025	R-1041	1	PIC GREGOIRE	112,77	0,60	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS 20 22	17/07/2013	01/08/2017	R-15845	1	SIONNET JEAN JACQUES .	40,23	0,01	Produit insuffisant de la vente et absence de renseignements

Editior du 19/05/2022

-DE



SGC BRIANCON



41700 SIVOM DU CANTON DE LA GRAVE -

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 31/12/2023 Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 19/05/2022 1805290117 / 2022

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS								RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	21/05/2010	19/07/2014	R-8550	1	SIONNET Nicolas	82,80	0,20	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	13/07/2011	17/08/2015	T-139	1	COSTA CUNHA Manuel	43,50	0,50	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS PROG	23/08/2018	08/11/2024	T-3858620511	1	VERITAS	27,00	27,00	RAR inférieur seuil poursuite
-240501 u le 00 lié le	TOTAL 10 1 24 10 5 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10					802,54	43,13	

AR Prefecture

00264-20220601-18_2022-DE
07/06/2022
07/06/2022
Edition du

Edition

